



*Département du Cantal
Canton de Neuvéglise-sur-Truyère*

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint-Georges est convoqué en séance ordinaire à la mairie le :

**Vendredi 14 avril 2023
à 20 h 30**

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 février 2023
- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2022 : budget général, eau-assainissement, Lotissement Les Fontilles – affectation des résultats
- Vote des budgets 2023 : budget général, eau-assainissement, Lotissement Les Fontilles
- Vote des taux d'imposition
- Contribution 2023 au Fonds de Solidarité au Logement
- Indemnité pour le gardiennage des églises communales
- Transfert de domanialité d'une ancienne portion de la RD 250
- Demande de subvention pour dépressage à la forêt de Salcrus
- Eclairage public : extinction et pose de pendules pour modification des amplitudes
- Convention de servitude – liaison aérienne à 63 kv Savignac – St Flour – St Flour (client)

A Saint-Georges, le 7 avril 2023

Le Maire,



Jean-Jacques MONLOUBOU